



Vitalité 55+

213-308 4^e avenue Nord, Saskatoon (SK) S7K 2L7
Téléphone: 306-653-7442, Courriel: eric@vitalite55sk.ca

Formulaire de nomination pour le prix du LYS D'ARGENT

À remettre à Éric Lefol, directeur général de Vitalité 55+, avant le 31 juillet

- **CANDIDATURE PRÉSENTÉE PAR :**

- Votre nom : _____
- Votre adresse de courrier électronique : _____
- Votre ville, village ou communauté de résidence : _____

- **JE PRÉSENTE LA CANDIDATURE DE :**

- Nom de la personne candidate : _____
- Adresse de résidence : _____
- Adresse de courrier électronique de la personne candidate : _____

- **TEXTE EN APPUI À CETTE MISE EN CANDIDATURE :**

Veillez-vous référer aux critères d'attribution du prix.

Vous pouvez aussi joindre des lettres d'appui ou tout autre document d'appui.



Vitalité 55+

213-308 4^e avenue Nord, Saskatoon (SK) S7K 2L7
Téléphone: 306-653-7442, Courriel: eric@vitalite55sk.ca

- **DATE ET SIGNATURE :**

- Date de dépôt du formulaire de candidature : _____

Je déclare avoir pris connaissance des critères d'attribution du prix du LYS D'ARGENT, ainsi que des critères d'admissibilité (Voir ci-dessous).

- Signature : _____

CRITÈRES D'ATTRIBUTION DU PRIX DU LYS D'ARGENT, ET ADMISSIBILITÉ
--

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Le prix du LYS D'ARGENT est décerné aux bénévoles qui se distinguent selon les critères suivants :

- Service à la communauté
- Nombre de services rendus
- Réponse à des besoins de la communauté locale
- Durée de l'engagement bénévole
- Créativité dans les actions bénévoles
- Qualité des actions bénévoles

Les nominations peuvent être déposées par tout individu de la communauté où habite la personne candidate. La personne déposant une nomination doit avoir 18 ans ou plus et ne pas posséder de lien de parenté direct avec la personne candidate.

ADMISSIBILITÉ

Toute personne francophone de 55 ans et plus activement impliquée dans des actions de bénévolat, ou qui a été activement impliquée dans de telles actions. Idéalement ces actions bénévoles sont importantes pour la communauté, aussi bien en durée qu'en impact.

La personne candidate devrait être une résidente dans sa communauté depuis au moins un an.

La personne candidate n'a pas reçu le prix du LYS D'ARGENT lors des 5 dernières années

Le prix peut être remis à un individu, un couple, un groupe d'individus qui agissent ensemble dans une action bénévole.